

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE

**COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
**DU PAYS DE MORMAL**

<u>NOMBRE DE MEMBRES</u>		
<u>En Exercice</u>	<u>Présents</u>	<u>Votants</u>
69	52	60
<u>DATE DE LA CONVOCATION</u> 27/03/2025		
<u>DATE D’AFFICHAGE</u>		
<u>DEPOT EN PREFECTURE</u>		
<b>Motion contre la fermeture de la médiathèque de Le Quesnoy</b>		

SEANCE DU 2 AVRIL 2025

L’an deux mil vingt-cinq, le 2 avril, à dix-huit heures et trente minutes, le conseil de la communauté de communes du Pays de Mormal s’est réuni en session ordinaire, au carré des saveurs à Maroilles, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre Mazingue.

**Etaient présent(e)s** : M.Philippe EUSTACHE, M.Henry-Louis BOURGOIS, Mme Francine CAUCHETEUX, M.René QUINZIN, Mme Chantal SCHWARTZ, M.Dominique FONTAINE, Mme Danièle DRUESNES, M.Philippe SARRAUTE, M.André DUCARNE, M.Bertrand FLAMENT, M.Jean-Marie COUSIN, Mme Laëtitia LEMOINE, Mme Pierrette GUIOST, Mme Marie-Pierre SORIAUX, M.Gautier MEAUSOONE, M.Denis LEFEBVRE, M. Alain GERARD, M.Frédéric CARRE, M.Nicolas RUTER, M.Yves LIENARD, M.Anthony VIENNE, M.Yohann LECERF, M.Stéphane LATOUCHE, Mme Catherine HENNEBERT, M.François ERLEM, Mme Françoise DUPUIITS, M.Francis DUPIRE, Mme Nathalie MONIER, Mme Marie-Sophie LESNE, M.Frédéric DEVILLERS, M.Amar GOUGA, M.Jean-Claude BONNIN, M.Alain MICHAUX, M.Jean-Noël BRICHANT, M.Frédéric ROMAIN, Mme Peggy DI MUZIO, M.Jean-Louis BAUDEZ, Mme Valérie COCHEZ, M.Jean-Pierre MAZINGUE, Mme Roxane GHYS, M.François LERNOULD, M.David BEAUMONT, M.Jean-Pierre NOEL, Mme Anita LEFEVRE, M.Claude BLOMME, M.Patrick PIANA, M.Thierry SOSZYNSKI, M.Eric HIROUX, Mme Chantal JACMAIN, Mme Zahra GHEZZOU, M.André FREHAUT, M.Philippe COLARD

**Etaient excusé(es)** : Mme Nathalie VINCENT, Mme Carine FREHAUT, Mme Alexandra LERCH, M.Luc BERTAUX, M.Jean-Philippe MICHEL, Mme Martine LECLERCQ, M.Jean-Baptiste GUIOT, M.Olivier YZANIC, Mme Catherine MOREL,

**Etaient excusé(e)s et remplacé(e)s** : M.Christophe LEGROUX, M.Georges BROXER, M.François RONCHIN, M.Vincent DUSSART, M.Romain MAGY

**Etaient excusé(e)s avant donné procuration** : M.DRANCOURT Jean, Mme Delphine PERTUZON, Mme Hélène DUMORTIER, M.Benoit GUIOST, Mme Sabine KOLASA, Mme Marie DUBOIS, M.Freddy DOLPHIN, M.Dominique QUINZIN,

*M.Jean-Pierre MAZINGUE et Mme Roxane GHYS ne prennent pas part au vote de la délibération n°38-2025*

## Délibération 24-2025 : Motion contre la fermeture de la médiathèque de Le Quesnoy

Depuis quelques semaines, les élus du territoire sont alertés sur une éventuelle fermeture des médiathèques départementales. Dans un article de La voix du Nord du 19 février 2025, l'annonce d'une fermeture des sites de Bailleul et de Le Quesnoy a été relatée, en raison notamment des difficultés financières du département.

La médiathèque départementale de Le Quesnoy est une médiathèque importante pour les professionnels des bibliothèques. Elle couvre les besoins des bibliothèques du valenciennois et de l'avesnois.

Comme le rappelle le site Internet du département : « *À partir de 4 sites (Lille, Bailleul, Le Quesnoy et Caudry), les agents de la Médiathèque départementale accompagnent les 340 communes partenaires et les réseaux de lecture publique répartis sur l'ensemble du département dans la mise à disposition de collections diversifiées : livres, DVD, CD, livres objets, outils d'animation, liseuses...* »

Plus que des lieux d'emprunt, les médiathèques jouent un rôle de promotion et d'apprentissage de la lecture dès le plus jeune âge au travers des nombreuses manifestations qu'elles mettent en œuvre et qui permettent de sensibiliser le plus grand nombre au livre et à la lecture. Elles jouent aussi un rôle important au service des territoires dans la lutte contre l'illettrisme.

Elles ont par ailleurs une mission importante de favoriser la lecture publique, domaine sur lequel le Pays de Mormal s'est engagé récemment, en partenariat avec la DRAC. Ce partenariat qui se construit permet d'accompagner les nombreuses bibliothèques de nos territoires. Les orientations engagées sur le territoire sont les suivantes :

- La mise en réseau des bibliothèques par le biais du développement de l'action culturelle et la mise en place d'outils informatiques communs.
- L'accompagnement à la création et à la structuration d'équipements de lecture publique.

Enfin, au travers de la richesse de leur fond documentaire, les médiathèques départementales permettent à nos bibliothèques et médiathèques de disposer de prêts de documents, permettant le maintien d'une offre riche dans nos équipements, et surtout, offrant aux administrés les plus isolés un lien important avec la lecture, au plus proche de chez eux.

Pour toutes ces raisons, la fermeture de la médiathèque de Le Quesnoy est un drame pour un territoire rural comme le nôtre.

Nous sommes bien conscients des difficultés financières du Département du Nord. Nous sommes confrontés dans toutes les communes à ces difficultés financières qui nous obligent, acteurs publics, à limiter encore nos dépenses. Cependant, nous ne pouvons nous résoudre à ce que la culture, et la lecture dans ce cas, soit une variable d'ajustement du département.

La fermeture de la médiathèque de Le Quesnoy, aurait un impact significatif sur les bibliothèques du Pays de Mormal, mais pas seulement, l'Avesnois et le Valenciennois seraient aussi impactés par cette fermeture.

En conséquence, nous appelons le département du Nord à revoir sa position et à maintenir ce service public sur notre territoire.

**Considérant que :**

- La Médiathèque départementale de Le Quesnoy joue un rôle essentiel dans la promotion de la lecture et de la culture pour les habitants du Pays de Mormal et des territoires avoisinants.
- Elle offre un accès à une offre culturelle diversifiée, incluant livres, DVD, CD, et autres supports, essentielle pour le développement intellectuel et culturel de tous les citoyens.
- La médiathèque est un lieu d'échange, de partage et d'apprentissage, favorisant le vivre ensemble et la citoyenneté, indépendamment de l'âge, du niveau d'éducation ou des compétences en lecture.
- Elle soutient activement des initiatives telles que *Premières Pages*, les animations estivales, et les Journées Nationales d'Action contre l'Illettrisme, contribuant ainsi à la lutte contre l'illettrisme et à la promotion de la lecture dès le plus jeune âge.
- La fermeture de la médiathèque, telle qu'annoncée, aurait des conséquences néfastes sur l'accès à la culture et à l'éducation pour les habitants du territoire, en particulier dans les zones rurales.

**Les élus du Pays de Mormal demandent :**

Le maintien de la Médiathèque départementale de Le Quesnoy, en reconnaissance de son rôle crucial dans le développement culturel et éducatif du territoire.

**AYANT entendu l'exposé de son rapporteur,**

**Après avoir délibéré,**

**Le Conseil Communautaire par,**

VOIX POUR	VOIX CONTRE	ABSTENTIONS
60		

**Demande :**

Le maintien de la Médiathèque départementale de Le Quesnoy, en reconnaissance de son rôle crucial dans le développement culturel et éducatif du territoire.

Fait et délibéré le 2 avril 2025

Certifie exécutoire compte tenu :

- De la transmission en Sous-Préfecture le :
- De la publication le :

Le président  
Jean-Pierre MAZINGUE

le secrétaire  
François ERLEM



Envoyé en préfecture le 15/04/2025

Reçu en préfecture le 15/04/2025

Publié le



ID : 059-200043321-20250415-24\_2025DEL-DE